



# Le Petit Pavillon Bleu

Lettre de l'Association des Plaisanciers du Port de la Baule le Pouliguen  
Bureau du Port - Square du Général Masson - 44500 LA BAULE

## Exemplaire N° 17 – juin 2005 adressé aux adhérents de l'APPBP.

### LE MOT DU PRESIDENT



Comme indiqué en haut de page, cet édito s'adresse uniquement à vous, membres 2005 de l'association.

Après six mois d'intérim, j'ai eu le plaisir d'être confirmé en tant que président de l'A.P.P.B.P. Est un privilège ? Est ce un honneur ?

Non. Etre président ce n'est pas porter un titre, c'est être investi d'une mission, celle d'organiser, de diriger et de représenter l'association. Mais un président ne peut agir seul, il doit aussi fédérer autour de lui une équipe dynamique et travailleuse pour mener à bien les différentes tâches se présentant dans l'année. Le nouveau bureau correspond à cette attente et comme nous avons pu le constater, les membres du conseil sont prêts à mettre la main à la pâte lorsque besoin est. J'espère que nous serons à la hauteur de votre choix.

A l'approche de l'été, les occupations seront plus festives, mais nous n'oublions pas que le dragage n'est pas fini, qu'il va faire l'objet d'un surcoût, payé par qui ? Nous devons rester vigilant et prêt à remonter au créneau s'il le faut.

Comme nous avons pu le constater, l'association est désormais consultée et interrogée par nos interlocuteurs, c'est pour nous une grande satisfaction. Au chapitre des adhésions, avec environ 300 membres à ce jour, (chiffre obtenu au mois d'août en 2004) nous voyons arriver des nouveaux cotisants, mais aussi des anciens qui reviennent, restent hélas les autres, et nous en rencontrons, "l'association ne sert à rien, on ne peut rien faire, etc.", on ne veut même pas verser 20 € par sympathie et on retourne voir son bateau vautré dans sa vase.

Alors messieurs, (et mesdames), à l'approche de ces beaux jours et de ces bons moments que nous allons passer sur nos bateaux, je vous demande de nous relayer, s'il vous plaît, faites adhérer vos voisins de pontons !. En vous souhaitant de bonnes vacances, les membres du bureau et moi même espérons vous rencontrer, le 2 juillet et le 20 août et à ces deux occasions le verre (de l'amitié) à la main.

Jean Paul DURAND

### POUR CONVAINCRE VOS VOISINS DE PONTON

Grâce à la pugnacité de l'association, la hausse tarifaire de 25%, annoncée par la CCI en octobre dernier, a été ramenée à 5%.

Par exemple, sur le prix moyen d'une place de port à 1 000 €, l'augmentation de 250 € a été ramenée à 50 €, soit une économie représentant 10 ans de cotisation à l'APPBP. Voilà une explication à donner à vos voisins de ponton non adhérent à notre association.

GV

### COCKTAILS DE L'ETE

Innovation cette saison avec 2 cocktails, plus modestes et moins coûteux que les précédents, et une formule originale, à découvrir les jours J.



Les dates à retenir sont le samedi 2 juillet et le samedi 20 août à la villa Mortureux à 18 h 30

Remerciements à Monsieur METAIREAU maire de la BAULE, pour la mise à disposition de la Villa Mortureux.

JPD

AC - CP

### FEUILLETON DU DRAGAGE

Vous vous souvenez tous du début du dragage de notre port en janvier 2005 voir Petit Pavillon n° 16 de Février.



Courant Décembre 2004, au cours d'un entretien qu'on eu les dirigeants de notre association avec les représentants de la chambre de Commerce, dont le Directeur des ports,

Un engagement de ce dernier laissait entrevoir une fin de travaux du programme de dragage pour les trois bassins à fin Avril 2005

Force est de constater une nouvelle fois que les engagements pris, n'ont pas été respectés.

Le démarrage effectif de la drague a eu lieu le 9 Février précisément. Durant 4 semaines, elle est resté en travail sur l'avant port, à hauteur du ponton visiteurs.

La hauteur, en basse mer, est maintenant au niveau -2.50m pour cette zone.

Pour la partie amont, comprise entre le ponton visiteurs et le pont, des critiques de nature diverses et variées peuvent être formulées sur la qualité du travail exécuté à savoir :

- Irrégularité des profondeurs
- Mauvaise planéité des fonds de nature à entraîner des problèmes d'échouage pour les bateaux des professionnels le long du quai côté Pouliguen.
- Déterioration de pontons (ponton N)
- Destruction du couronnement de quai (7 pierres ont été arrachées du quai par une amarre.) avec restauration incomplète et imparfaite.

Après toutes ces péripéties, le 15 avril est là. Le premier bassin n'est pas encore terminé.

Monsieur Le Préfet accorde 8 jours de délai supplémentaire. Le prestataire fait le maximum pour atteindre la fin du premier bassin le 22 Avril.

Comment ce prestataire, avec toute la meilleure volonté, aurait il pu réaliser le dragage des trois bassins, conformément à l'engagement de la chambre de commerce. ?

Cette incohérence dans ce programme de dragage aura pour conséquence de générer des coûts supplémentaires dont nous méconnaissons l'imputation budgétaire....

L'APPBP reste vigilante et ne saurait accepter, en aucune façon, une charge financière complémentaire.

L'assureur de la plaisance.

Nos tarifs en ligne : ASC. FR



Des garanties sans vétusté.

Le Pack sérénité.

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 MARS 2005

L'assemblée est présidée par Jean-Paul DURAND, assisté par Ariel RIEUPEYROUX, secrétaire générale, Alain CHABRIER vice-président, Gérard VAUCLIN, trésorier.

De l'acte d'émarginement, il ressort que 273 membres sont à jour de leur cotisation, 99 membres présents et 54 représentés, le quitus nécessaire est atteint (136), l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président souhaite la bienvenue aux membres et salue les personnalités présentes, Mr METAIREAU, Mr J.B. BAUDRY, les journalistes de Presse Océan et Ouest France ; Mr MERCIER (directeur du port) devant arriver.

Mr Jean LUCAS de la S.N.S.M de PORNICHET expose aux plaisanciers les possibilités pour eux d'emmener des personnes en mer pour des sorties de 2h lors de la semaine du 14 au 24 juillet 2005. Les personnes embarquées feront un don à la SNSM, de 10 euros par personne sur des bateaux modernes et de 15 euros sur des bateaux anciens.

La participation de 5 bateaux du POULIGUEN serait souhaitée, avec 1 seule rotation par jour. Ainsi l'argent versé à la S.N.S.M. servirait à l'achat d'un nouveau bateau.

### Rapport moral d'activités 2004 :

Le président relate les manifestations ayant eu lieu en 2004.

### Rapport financier :

Le trésorier donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice 2004,

Solde 2003 :	Recettes 2004	Dépenses	Disponibilités 2004
2 238,06 €	7 910,14 €	6 409,93 €	3 738,27 €

L'objectif de l'association pour 2005 : atteindre les 400 adhérents.

L'augmentation de la cotisation de 18 à 20 €, est justifiée par l'adhésion de l'A.P.P.B.P. à l'U.N.A.N. à laquelle nous verserons la somme de 1.50 € par adhérent.

Concernant les "Petit Pavillon Bleu", 4 bulletins sont édités annuellement, dont 2 envoyés aux 800 usagers du port, 2 autres aux seuls adhérents.(les deux prochains numéros, 17 et 18).

Le prix de revient des 4 numéros pour 2004 s'élève à 2 303,83 €.

Rappel aux membres adhérents qu'une rubrique ouverte intitulée : "expression des plaisanciers" leur est réservée afin de communiquer et d'émettre suggestions ou critiques.

Le président demande à l'assemblée d'approuver le rapport financier. Quitus est donné au trésorier pour sa gestion de l'exercice 2004, à l'unanimité.

### Adhésion à l'U.N.A.N. : intervenant Jean-Pierre MAURICE.

Il explique brièvement ce qu'est l'UNAN, et la création d'une UNAN départementale 44.

**U.N.A.N. signifie Union Nationale des Associations de Navigateurs.** Les UNAN départementales (56, 17), se sont regroupées pour intervenir auprès des instances nationales, notamment auprès du Secrétaire à la Mer, François GOULARD, Maire de Vannes. Elles ont participé à l'élaboration des dernières règles de sécurité et d'armement.

Le 18 Octobre 2004, 20 responsables de 12 associations de plaisanciers et clubs de voile dont l'APPBP représentée par 3 membres, se sont réunis à La BAULE, en présence de Mr Louis HERY, président de l'UNAN France, de Mr PETIT vice président de l'UNAN 56, pour poser les bases de l'UNAN 44.

Depuis cette réunion et suite au Conseil d'Administration du 13/11/2004, l'APPBP a décidé de faire partie de l'UNAN 44 (ainsi que l'AG2P de Pornic et l'APC du Croisic).

Création prévue le 2 Avril 2005.

### Perspectives 2006 :

En raison du report du dragage (fin au 15 avril, par arrêté préfectoral), les travaux reprendront en Octobre 2005 avec un surcoût de travail et de coût (200 000 € supplémentaires, occasionné par le démontage et le remontage de l'infrastructure).

Nous allons continuer à défendre les intérêts des plaisanciers, assure le président.

### Le local :

Le sujet abordé par le président confirme le souhait de la mairie de La BAULE d'accorder la Villa Mortureux, à la CCI pour l'installation de la capitainerie, et de locaux destinés au Yachting Club pour la saison d'été 2005. L'association des plaisanciers récupère un local, le choix et la confirmation nous seront communiqués par Mr METAIREAU, un peu plus tard.

### Election du nouveau Conseil :

3 démissions : Claude LAHAYE, Daniel CHOQUER, Jean SAUVAGET

1 sortant rééligible : Gérard VAUCLIN

2 candidatures : Christian GUILLARD - Christian PERRION

Des remerciements sont adressés à Jean SAUVAGET, qui fut secrétaire, trésorier et président de l'association, de 1996 à Septembre 2004.

Sont élus à l'unanimité : Gérard VAUCLIN, Christian GUILLARD, Christian PERRION.

### Questions diverses :

La parole est donnée à Mr METAIREAU, maire de La Baule, Président du S.I.V.U. du Port.

Mr METAIREAU parle du dragage et précise : "le port est départemental, à la charge du département par arrêté préfectoral de 1984.

Le S.I.V.U. du port vient en aide auprès du sous concessionnaire pour effectuer les travaux d'infrastructure et les divers aménagements".

**Villa Mortureux :** La capitainerie, la CCI et le Yachting Club vont pouvoir s'installer prochainement dans les locaux de la Villa. Monsieur le Maire souhaite voir vivre la Villa, lui donner une âme, recevoir prochainement Bruno PEYRON, installer un P.C. course pour suivre cet été Emmanuel COINDRE dans son prochain défi. En contrepartie l'APPBP se voit attribué le local actuel du bureau du port.

Nos remerciements à Monsieur le Maire.

Propos de Mr METAIREAU : "2004, année de malchance, le Conseil Général a donné 500.000 € sur 1 600 000 €, les travaux ont démarré tardivement, le Préfet n'a pas voulu proroger au-delà du 15 avril (fin des travaux), d'où le report du dragage en Octobre avec un surcoût de 200.000 €.

Les sédiments (80.000 m3) ont été plus difficiles à extraire que prévu, sable plus dur, d'où un ralentissement des extractions.

Cette situation n'est pas normale et ne doit pas durer. Une étude, en cours, devrait nous apporter des solutions techniques pour diminuer les coûts de dragage. Peut-être devrons-nous envisager le désenvasement progressif de l'arrière port.

Il faut prendre en compte ce qu'est la plaisance, et rester optimistes. La plaisance est une composante essentielle, nous ne devons pas être brimés par rapport à d'autres activités. Ardent défenseur des activités nautiques, nous expliquerons avec beaucoup de persuasion à tous ceux qui veulent nous écouter que forte de tous ses membres l'association doit être aidée et soutenue.

Nous avons un vaste chantier à mener ensemble.

Concernant les équipements à aménager (zones de carénage, zone technique) les travaux sont différés d'une année."

D'autres questions fusent à propos du problème d'envasement :

"Les sédiments proviennent de la mer et des marées, ne pourrait-on pas limiter le volume d'eau, ainsi la vase serait diminuée, et vanner l'arrière port pour limiter les courants".

Quels sont les courants de la baie du POULIGUEN ?

Pourquoi ne pas envisager une prolongation de la jetée Est vers les impairs ? Où en est le brise clapot ?

L'ordre du jour étant épousé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 21 heures.

### Composition du nouveau bureau :

**Président :** Jean-Paul DURAND

**Vice président :** Alain CHABRIER

**Secrétaire général :** Gérard VAUCLIN - Pas de secrétaire adjoint

**Trésorier général :** Jean-Pierre MAURICE

**Trésorier adjoint :** Luc GARRIGUES

**Chargée de mission pour les puces nautiques :** Mme Ariel RIEUPEYROUX

**Charge de mission pour le dragage et les études en cours :** Christian PERRION



## ASSISTANCE EN MER : gratuite ou payante ?

### Attention à ne pas confondre :

Si les secours aux personnes en détresse sont toujours gratuits quels que soient les moyens mis en œuvre, c'est même une obligation, mais il n'en va pas de même pour une simple assistance à un navire quand il n'y a pas de danger immédiat pour l'équipage ou les passagers.

Il faut savoir que la mission des sauveteurs en mer, au sens strict, ne couvre pas le sauvetage du navire ou des biens.

Néanmoins, les services de sauvetage s'efforcent habituellement à ramener le navire à bon port dans la mesure du possible. Cette partie de l'assistance est payante.

Le plaisancier doit avoir à l'esprit qu'une demande d'assistance à un autre navire tant que les personnes ne sont pas en danger peut entraîner des conséquences financières notamment en cas d'appel d'urgence (Mayday ou Pan Pan non justifié).

De même, si vous demandez directement une assistance (par signes ou VHF) à un autre navire, celui-ci peut se porter à votre aide par simple solidarité et gratuitement, mais ce n'est pas une règle. Par exemple, si vous demandez un remorquage, le navire qui vous prend en charge peut demander à être payé. Il est donc conseillé de clarifier ce point avant de demander un tel service afin d'éviter des mauvaises surprises à l'arrivée au port.

Le plaisancier doit aussi savoir que les frais d'assistance en mer ne sont pas automatiquement remboursés par l'assurance, même lorsque ce risque est couvert par le contrat.

Les frais d'assistance ne sont remboursés par l'assureur que si celle-ci se justifiait réellement, c'est-à-dire s'il y avait un danger. Par exemple, se faire remorquer avec un voilier jusqu'au port simplement par ce que l'on manque de vent et que le moteur ne démarre pas, risque de ne pas être remboursé.

GV

**Boucherie, Volailles, Plats cuisinés**  
**SARL SALLÉ**  
**Père & Fils**  
Sous les Halles  
du Pouliguen et du Croisic



### 4<sup>eme</sup> PUICES NAUTIQUES

Dimanche 22 Juin, six heures du matin, les membres du bureau et du conseil sont à pied d'œuvre sur la promenade du Pouliguen, à la disposition d'Ariel Rieupeyroux, principale organisatrice de ces 4<sup>eme</sup> Puces nautiques.

Il faut gérer au mieux et dans un minimum de temps le déballage et l'installation des 60 exposants (dont 17 professionnels) et des vingt bateaux qui constitueront cette année la 1<sup>re</sup> manifestation du genre dans la région.

En ce jour de la fête du nautisme, le stand de la S.N.S.M. trône en bonne place face au barnum de L'A.P.P.B.P. et le stand des vieux métiers de la mer placé judicieusement au milieu de la fête passionnée petits et grands. Les trois bretonnes tricoteuses monopolisent les appareils photos apportant une agréable et inattendue touche locale.

Le vin d'honneur, offert par les commerçants, servi au stand de l'association permet le midi de retrouver membres, exposants et personnalités et c'est avec plaisir que nous accueillons de nouveaux adhérents et récoltons de nombreuses cotisations.

Deux petites ondées glissées au milieu d'un beau soleil n'empêcheront pas un flot ininterrompu de visiteurs (environ 8000 selon nos estimations) et c'est tard le soir que la promenade retrouvera sa tranquillité.

Alors que nous parlons déjà des 5<sup>eme</sup> Puces, nous remercions Ariel et tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de cette journée ainsi que la municipalité du Pouliguen qui nous a autorisé son développement.



JPD

### LES CONSEILS DE DOCTEUR BOBO

#### ASTUCES POUR RETIRER UN HAMECON

Lorsqu'un pêcheur se plante un hameçon (sur lui ou son voisin), inutile de faire le 16 ou d'essayer de le retirer en tirant vers l'arrière, le harpon fait des dégâts tissulaires. Inutile d'inciser, il vaut mieux continuer à pousser l'hameçon dans le sens de pénétration pour le faire ressortir par la pointe, c'est beaucoup moins douloureux et plus simple. Ceci dit si c'est votre voisin que vous choisissez d' harponner choisissez bien l'endroit.

#### MAL DE MER : MOINS A CRAINDRE QUE LE SOLEIL

Le mal de mer est une banalité : 95% des personnes y sont plus ou moins sujet, les uns à la première vaguelette, les autres seulement par gros temps. Heureusement, il disparaît presque toujours dès le deuxième ou le troisième jour de mer. Cela s'appelle « s'amariner » et il existe des remèdes préventifs (Mercalm, Nautamine, pilules homéopathiques, etc.).

La forme bénigne du mal de mer est une vague somnolence associée à une perte de volonté. La forme aiguë se traduit par des nausées, des vomissements et une grande faiblesse physique.

Si les mouvements du bateau sont la cause principale du mal de mer, il y a d'autres facteurs sur lesquelles on peut agir : le froid, la fatigue, l'anxiété. La pire des attitudes est de rester assis et inactif ; barrer ou manœuvrer coupe souvent les premiers symptômes. Manger et boire à petites doses est conseillé : biscuits, fruits secs, boissons gazeuses (Badoit, Vichy, soda ...) ou thé léger. Le mieux est de s'allonger au chaud, c'est-à-dire dans le bateau, de préférence sur une couchette arrière (c'est là que cela bouge le moins), avec la tête et les épaules bien relevées par des oreillers (avec un seau à portée, par précaution). La plupart des « victimes » s'endorment dans cette position, le plus difficile est de les convaincre de rentrer dans la cabine. Le mal de mer disparaît rapidement dès que l'on retrouve l'eau calme du mouillage. Les aliments les mieux tolérés en fin de mal de mer sont : les pâtes, le riz ou purée de pommes de terre sans sauce, le jambon blanc, le pain grillé ou des biscuits.

Le soleil est en fait plus dangereux. A cause de la réverbération, les coups de soleil arrivent vite en mer. Utilisez des crèmes à fort indice de protection et ne vous exposez que progressivement (les zones du corps les plus menacées sont : la nuque, les épaules, le dessus des cuisses, le haut des mollets le dessus des pieds).

JLH-GV

### EN DIRECT DE LA CAPITAINERIE

Nous vous rappelons que les vieux pneus qui sont utilisés comme pare battage sont interdit dans le port. Voir ci contre une photo du tas de détritus retirés lors du dragage de l'avant-port.



Par ailleurs, les batteries usagées les piles et les huiles de vidanges sont à déposer dans les bacs de récupération qui se trouvent à l'arrière-port.

**NAVI PLUS** vous accueille dans les ports de Locmiquélic, Port Haliguen, La Trinité sur Mer, Arradon, Ile aux Moines – Port Blanc, Le Crouesty, La Roche Bernard, Piriac sur Mer, Port Joinville

Comme l'année précédente, cinq nuitées d'escales vous sont offertes dans la limite de deux nuitées consécutives et avis de départ en croisière validé dans le port d'attache.

**LA CAPITAINERIE** vous rappelle qu'un « chariot » est à votre disposition pour transporter vos sacs et objets lourds jusqu'à votre bateau.

GV

**Choisissez le BON CAP !**  
**I'IMPRIMERIE LE PAPE**



Latitude 47° 17' 30" N Longitude 2° 31' 00" W

TÉL. 02 40 23 04 22 - FAX. 02 40 23 08 67 - E-mail : [imprimerielepape@wanadoo.fr](mailto:imprimerielepape@wanadoo.fr)

## MANŒUVRER EN TOUTE SERENITÉ

Le port de La Baule Le Pouliguen a des courants très fort en marée de vive eau. Ajouté à des vents tourbillonnants, rien d'étonnant à ce que les manœuvres soient difficiles.

Pour manœuvrer en toute tranquillité et en toute sérénité,

### le BATEAU ECOLE CRAVIC VEILLON

propose d'effectuer sur votre propre bateau, des manœuvres portuaire afin de perfectionner vos connaissances.

Coût de la formation 31€ de l'heure

Remise de 5% aux membres de APPBP

Pour tous renseignements : **Bateau École Cravic Veillon**

5 quai du Cdt l'Herminier

44510 LE POULIGUEN

Tel : 02 40 62 29 19

ou 06 85 05 28 87

e-mail : [ocean-formation@wanadoo.fr](mailto:ocean-formation@wanadoo.fr)

Internet : [www.ocean-formation.com/agences/agencespouliguen.htm](http://www.ocean-formation.com/agences/agencespouliguen.htm)

## LE MOT DE L'ASSUREUR

Comme vous pouvez le constater sur notre logo (en première page), le cabinet ASC est devenu ASC – GRAS SAVOYE.

Cette entrée dans notre capital du 1<sup>er</sup> courtier Français ne peut que vous rassurer sur la pérennité de notre entreprise.

Toujours soucieux d'apporter le meilleur service à nos clients, partenaire de l'APPBP, n'hésitez pas à nous contacter pour toute étude de tarification sur votre bateau, actuel ou futur.

Notre savoir faire est reconnu, et notre proximité est un atout de chaque instant.

## REMISES

Ces établissements font des remises aux membres de l'APPBP sur présentation de leur carte d'adhérent. Réservez leur vos achats.

- Comptoir de la mer au Croisic
- Atelier Marin « LENIPHEN » route de Guérande au Pouliguen
- DEME Voiles au Pouliguen
- LEMERLE au Croisic

## MOMENT GOURMAND

### Bar au gros sel de Guérande

Difficile de trouver recette plus simple...

Vider, laver et sécher un Bar d'un kilo (surtout ne pas l'écailler!). Préchauffer le four à 240°C

Verser environ 1 kilo de gros sel de mer de Guérande dans un plat à four. Y étendre le bar, le recouvrir d'un autre kilo de sel.

Cuire 35 minutes, puis casser la croûte de sel (la peau y adhère). Lever les filets et servir additionné d'un mince filet d'huile d'olive fruitée. GV  
En compagnie d'un bon meursault, c'est pure félicité !

# Vous êtes dans le vent...

Vêtements



Pêche



Déco marine



Nautisme



## A.M.B.

### Ateliers Maritimes Baulois

JEANNEAU - YAMAHA

Route de Guérande

44510 LE POULIGUEN

Tél 02 40 15 16 16

Fax 02 40 15 16 11

e-mail : [contact@amb-yachting.com](mailto:contact@amb-yachting.com)

[www.amb-yachting.com](http://www.amb-yachting.com)



## NAVY PLAISANCE



LENIPHEN - 44350 GUÉRANDE

Tél. 02 40 42 30 60

Fax 02 40 62 30 84

# 4 PROFESSIONNELS A VOTRE PORTE

ENTRETIEN MÉCANIQUE,  
GRUTAGES, SORTIES D'EAU,  
CARÉNAGE, ANTIFOULING, RÉPARATIONS,  
VENTE DE BATEAUX NEufs ET OCCASIONS,  
LOCATION D'EMPLACEMENTS  
TRAVAUX POLYESTER,  
CONSTRUCTION CP. EPOXY, ETC...

## PHM

yachting



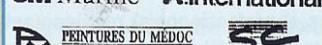
2, rue du Pré Malenpogne

44510 LE POULIGUEN

Tél. & Fax : 02 40 15 06 06

E-mail : [phmyachting@aol.com](mailto:phmyachting@aol.com)

3M Marine X International



## SOS ATLANTIC

GUYMARINE

Les bateaux plaisirs

Chemin du Pré Malenpogne

44510 LE POULIGUEN

Tél. 02 40 42 33 29

Fax 02 40 42 82 28

<http://sosatlantic.ifrance.com>

e-mail : [sos atlant@aol.com](mailto:sos atlant@aol.com)



## CARTE DE MEMBRE ET FANION APPBP

Si vous êtes à jour de vos cotisations pour l'exercice 2005 et que vous n'avez pas votre carte de membre ni votre fanion, ceux ci sont à votre disposition auprès de Catherine à la capitainerie. Des polos sont de nouveau disponibles.

GV



La boutique de la Coopérative Maritime

## LE CROISIC

Face à la Criée

Tél. 02 40 15 71 01

## SAINT NAZaire

4, bd René Coty

Tél. 02 40 22 21 71

## REMISE 5%

aux Adhérents de l'APPBP

sur présentation de leur carte de membre

Sauf articles en promotion ou soldé.